



Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)
Enscheder Str. 362
D-48599 Gronau
Tél: +49 - 2562 - 70219, Télécopie: +49 - 2562 - 70259
Courriel: info@aebr.eu
Internet: www.aebr.eu

Formulaire de demande "ARFE Cross Border Award" 2016
[Date de remise des candidatures: 31 juillet 2016](#)

Veuillez remplir les cases grises et renvoyer le formulaire rempli par e-mail à l'ARFE!

DES OBSTACLES FRONTALIERS – CE QUE L'ON A ATTEINT !

1. Généralités

1.1 Région (trans)frontalière candidate :

GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi

1.2 Titre de l'action de Coopération transfrontalière * [Projet(s), Programme(s)/Stratégie(s)] :

Partenariat stratégique¹ signé entre le GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi et la COMUE Aquitaine (Communauté d'Universités et Établissements d'Aquitaine), intitulée **Formation internationale et citoyenneté européenne : le choix de la mobilité eurorégionale**

1.3 Période :

01/10/2015-01/10/2016 (va être renouvelée pour un an. Expliqué en Note annexe)

1.4 Chef de file :

GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi

Contact :

xabier.hualde@aquitaine-euskadi.eu

1.5 Partenaires :

COMUE

Contact :

jeremy.amoreau@cuea.fr

1.6 Y avait-il un financement des actions / projets ? Oui

Si oui, lesquels ? Financement du GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi (20.000 euros, qui sera porté à 30 000 € puis 45 000 € dans quelques mois)

1.7 Rapport avec d'autres Projets, mesures (le cas échéant) :

Inclue dans le Plan Stratégique 2014-2020 du GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi → Action 2.1.2 : Développement de diplômes universitaires communs et de la mobilité eurorégionale des étudiants et des professeurs.

Inclue dans la stratégie générale du GECT pour le développement à long terme d'une zone d'opportunité économique au niveau eurorégionale, d'un bassin d'emploi transfrontalier (Voir Projet européen Poctefa en cours **Renforcer l'Europe : Développement d'un bassin d'emploi eurorégional Aquitaine-Euskadi**)

Parallèle et convergent avec le partenariat stratégique signé entre le GECT et deux acteurs gestionnaires d'une procédure d'excellence : Euskampus (Fondation regroupant l'Université du Pays Basque, Tecnalia et le Donostia Physics Center) et l'Université de Bordeaux pour le développement d'un « Campus eurorégional d'excellence internationale ».

2. Contenu

2.1 Objectifs des actions/projets (stratégies) pour l'élimination des obstacles frontaliers :

- Favoriser la mobilité des étudiants
- Favoriser l'intégration universitaire eurorégionale
- Favoriser le travail en commun de tous les établissements universitaires de l'espace eurorégional

¹ Procédure de subvention directe réservée aux acteurs structurants de l'espace eurorégional

- Contribuer à la consolidation d'une Eurorégion Aquitaine-Euskadi fondée sur l'Economie de la connaissance (axe de la stratégie Europe 2020)

2.2 Structures organisationnelles et activités contribuant à la réalisation des objectifs (par exemple secrétariat commun, contrat, etc.):

Signature d'un Partenariat Stratégique entre le GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi et la COMUE Aquitaine. Celle-ci a été ainsi désignée l'interlocutrice de toutes les universités de l'espace eurorégional (aquitaines et basques), pour déployer ce dispositif. Ces établissements sont les suivants:

- Université de Bordeaux (Bordeaux)
- Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux)
- Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau et Bayonne)
- Sciences Po Bordeaux – Institut de Sciences Politiques de Bordeaux
- Bordeaux INP - Institut National Polytechnique de Bordeaux
- Bordeaux Sciences Agro – Ecole de Sciences Agronomiques de Bordeaux
- Ensam – Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
- ESTIA – Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Appliquées (Bidart)
- EnsapBx – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et Paysages de Bordeaux
- Kedge Business School (Bordeaux)
- EbaBx – Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux
- Université du Pays Basque
- Université de Deusto
- Mondragon Unibertsitatea

De même, une Commission de sélection des candidatures reçues dans le cadre de cet appel de bourse va être constituée. Les gouvernements des deux régions, les responsables de la COMUE (gestionnaire du dispositif Aquimob) et l'équipe technique du GECT seront présents.

2.3 Quand est-ce que les actions/projets (stratégies ?) ont été réalisé(e)s?

Le projet a été « élaboré » entre février 2015 et juin 2016, et sa première phase (l'Appel à candidatures pour la bourse de mobilité eurorégionale est désormais ouvert : <http://www.aquitaine-euskadi.eu/appel-a-candidatures-bourse-euroregionale-aquitaine-euskadi/>). Le dépôt sera clos le 13 septembre et la sélection des boursiers sera effectuée fin septembre 2016 afin de coïncider avec le premier semestre universitaire 2016-2017.

2.3 Conditions cadres particulières a) géographiques, politiques, etc. ; b) seulement zone rurale, (pas de région métropolitaine), régions montagneuses, frontière extérieure.

Le périmètre eurorégional Aquitaine-Euskadi est particulier car il inclut deux régions de deux états très différents (France et Espagne) au niveau de l'organisation des pouvoirs locaux, avec un partenaire, la Communauté autonome basque qui jouit d'un grand nombre de compétences. Ce qui suppose de conjuguer en permanence coopération et asymétrie des compétences.

3. Contribution (valeur ajoutée) des actions/projets/ (stratégies) pour l'amélioration dans la région (trans)frontalière :

Cette action, inscrite dans le Plan Stratégique du GECT 2014-2020, est une des clefs pour le développement d'un espace universitaire commun, tout comme pour développer la perception parmi ces futurs professionnels de l'existence d'un fort potentiel de collaboration, d'un espace opportunités dans le périmètre eurorégional. Le diagnostic réalisé sur l'état de notre mobilité universitaire constate qu'elle reste faible malgré un fort potentiel en raison d'un nombre d'étudiants élevé (plus de 220.000) et une grande qualité d'établissements universitaires. Même si la collaboration universitaire eurorégionale existe depuis de nombreuses années, il a toujours manqué une coordination globale qui mette les responsables autour de la table pour discuter d'un projet eurorégional commun.

L'élaboration du Plan 2014-2020 du GECT a été le premier acte de concertation vers une politique intégrée avec des objectifs communs. La mise en œuvre de la bourse **Erasmus eurorégionale** est le résultat d'un travail de concertation et de réflexion mené en amont sur l'état de la coopération universitaire et les obstacles existants. C'est le développement d'actions concrètes pour surmonter ces obstacles (décrite plus en détail dans la Note en annexe).

